

Communiqué de presse, le 24 septembre 2015

Cadence à la demi-heure sur la ligne de la Broye dès fin 2017

Le Canton de Vaud et les CFF ont signé une convention de financement des études d'adaptation et de modernisation des gares de Lucens et d'Ecublens-Rue. Ces travaux permettront d'introduire, fin 2017, la cadence à la demi-heure en semaine du RER vaudois sur la ligne de la Broye, ainsi qu'une liaison horaire directe entre Morat et Lausanne. Les études porteront également sur l'automatisation et la télécommande de la ligne Payerne-Palézieux. Elles sont financées par le canton de Vaud. L'intensification de l'offre dans la Broye est complétée par le développement du RER Fribourg|Freiburg et par d'importants aménagements prévus sur la ligne Lausanne–Berne ces prochaines années.

La région de la Broye enregistre l'un des plus forts développements démographiques de Suisse. Pour y répondre, il est prévu d'intensifier l'offre ferroviaire en modernisant la ligne de la Broye. Le canton de Vaud et les CFF ont signé une convention de financement des études d'avant-projet, pour un montant de 2,1 millions de francs, sur les travaux de modernisation de la ligne Palézieux–Payerne, qui permettront d'introduire une cadence semi-horaire dès la fin 2017. Les gares de Lucens et d'Ecublens-Rue seront modernisées et adaptées, afin de permettre le croisement des trains. Ces deux gares seront équipées de deux quais de 170 mètres, d'un passage inférieur et de nouvelles installations de sécurité permettant d'assurer la densification du trafic. Des études porteront également sur les travaux d'automatisation et de télécommande de la ligne Palézieux–Payerne, qui seront entrepris dans une deuxième étape.

Le développement du RER Vaud est une priorité et son passage à une cadence demi-heure sur la ligne de la Broye est stratégique pour offrir une desserte de qualité pour toutes les Vaudoises et Vaudois. Malgré les travaux de modernisation du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens, une solution a été trouvée par le Canton de Vaud et les CFF pour assurer en semaine une relation deux fois par heure entre Lausanne et Payerne dès décembre 2017. Si dans un premier temps les voyageurs devront cependant changer une fois sur deux à Palézieux, le temps de parcours des deux liaisons sera identique. Ce nouvel horaire permettra également une liaison directe

entre Lausanne, Avenches et Morat, sans transbordement à Payerne. Les études de ce développement de l'offre dans la ligne de la Broye pour décembre 2017 ont été financées par le Canton de Vaud, dans le cadre de la convention signée avec les CFF à hauteur de 2,1 millions de francs. Ce montant permettra également d'assurer les études d'autres projets pour moderniser la ligne de la Broye ces prochaines années, notamment au niveau des installations de sécurité et de la gestion de la circulation des trains. Cela se traduira pour les voyageurs notamment par une légère diminution des temps de parcours des deux RER. A l'horizon 2025, l'introduction d'une troisième liaison horaire entre Lausanne et Payerne est également prévue. Il s'agira d'un RegioExpress (RE) circulant entre les rives du Léman jusqu'à Morat et s'arrêtant dans les principales gares de la ligne de la Broye. Ce train accéléré permettra notamment de relier Lausanne à Avenches en moins de 1 heure.

Le canton de Fribourg tirera également de grands avantages des travaux prévus le long de la ligne de la Broye. Les communes de Morat, Domdidier et Dompierre bénéficieront chaque heure d'une liaison sans changement jusqu'à Lausanne. Le développement du RER Sud sera adapté aux horaires de la ligne de la Broye et permettra également de meilleures liaisons entre l'arc lémanique et les districts de la Veveyse et de la Glâne.

Quant aux aménagements sur la ligne Lausanne – Berne, ils amélioreront la qualité de la desserte du canton de Fribourg en direction des deux villes ainsi que les liaisons avec Genève et Zurich.

Pour tout complément d'information :

- Pour le Canton de Vaud: Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, 021 316 70 01
- Pour le Canton de Fribourg: Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, T +41 26 305 36 04
- Pour l'Office fédéral des transports (OFT): Service de presse, tél +41 (0)58 462 58 36
- Pour les Chemins de fer fédéraux (CFF): Service de presse CFF, tél (0)51 220 43 43